



BULLETIN DE VOTE - ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Assemblée Générale de THEMAA – 9 et 10 et juin 2017
à Comme Vous Émoi, Montreuil

Cette année, il est possible de voter de 2 manières, par voie électronique ou postale. À vous de choisir !

Vote par voie électronique :

→ En suivant le lien que vous avez reçu par mail

Vote par voie postale :

Après avoir choisi vos candidats, (cochez **au maximum 5 noms**)

1/ Introduisez votre bulletin de vote du CA dans la petite enveloppe de couleur
(ATTENTION : sans aucune inscription sur l'enveloppe colorée)

2/ Mettez cette petite enveloppe colorée dans l'enveloppe kraft. Inscrire sur l'enveloppe kraft votre nom et/ou le tampon de la compagnie, ainsi que votre numéro d'adhérent, présent sur l'étiquette d'envoi de ces documents.
(Ne mettre **aucun autre document** que l'enveloppe colorée)

3/ Fermez et signez cette enveloppe kraft

4/ Envoyer l'enveloppe kraft avec votre pouvoir (permettant les votes des rapports qui auront lieu le 9 et 10 juin) à :
THEMAA – 24 rue Saint Lazare – 75009 PARIS

Si vous avez des questions, contactez-nous au 01 42 80 55 25 ou à : administration@thema-marionnettes.com

Candidats :

Collège 1 - « Artistes indépendants / Compagnies professionnelles » > 3 sièges à pourvoir

- Mickaël Cros
- Emilie Flacher
- Claire Girod
- Nicolas Saelens
- Didier Welle

Collège 2 - « Amateurs / Individuels / Compagnies amateurs » > 1 siège à pourvoir

- Delphine Courant

Collège 3 - « Structures de diffusion / production / formation » > 1 siège à pourvoir

- Laurence Méner

PAS DE RATURE NI D'AJOUT - LE VOTE SERAIT NUL
Bulletin à insérer dans l'enveloppe de couleur



BULLETIN DE VOTE - ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Assemblée Générale de THEMAA – 9 et 10 et juin 2017
à Comme Vous Émoi, Montreuil

Cette année, il est possible de voter de 2 manières, par voie électronique ou postale. À vous de choisir !

Vote par voie électronique :

→ En suivant le lien que vous avez reçu par mail

Vote par voie postale :

Après avoir choisi vos candidats, (cochez **au maximum 5 noms**)

1/ Introduisez votre bulletin de vote du CA dans la petite enveloppe de couleur
(ATTENTION : sans aucune inscription sur l'enveloppe colorée)

2/ Mettez cette petite enveloppe colorée dans l'enveloppe kraft. Inscrire sur l'enveloppe kraft votre nom et/ou le tampon de la compagnie, ainsi que votre numéro d'adhérent, présent sur l'étiquette d'envoi de ces documents.
(Ne mettre **aucun autre document** que l'enveloppe colorée)

3/ Fermez et signez cette enveloppe kraft

4/ Envoyer l'enveloppe kraft avec votre pouvoir (permettant les votes des rapports qui auront lieu le 9 et 10 juin) à :
THEMAA – 24 rue Saint Lazare – 75009 PARIS

Si vous avez des questions, contactez-nous au 01 42 80 55 25 ou à : administration@thema-marionnettes.com

Candidats :

Collège 1 - « Artistes indépendants / Compagnies professionnelles » > 3 sièges à pourvoir

- Mickaël Cros
- Emilie Flacher
- Claire Girod
- Nicolas Saelens
- Didier Welle

Collège 2 - « Amateurs / Individuels / Compagnies amateurs » > 1 siège à pourvoir

- Delphine Courant

Collège 3 - « Structures de diffusion / production / formation » > 1 siège à pourvoir

- Laurence Méner

PAS DE RATURE NI D'AJOUT - LE VOTE SERAIT NUL
Bulletin à insérer dans l'enveloppe de couleur